



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 75032

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les ratios en personnel, disponibles dans les établissements accueillant des personnes âgées. Il s'avère en effet qu'en France, ce ratio est deux à trois fois moins élevé que ceux que connaissent un grand nombre d'autres états Européens, tels que l'Allemagne ou le Danemark. En conséquence il le prie de lui donner des précisions sur les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre, en vue de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75032

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2005, page 9157